

# « Les Coccinelles »

## En quelques mots...



Le Jardin d'Enfants a pour objectif de préparer l'enfant à la scolarisation. Il constitue une transition entre la petite enfance et l'enfance, entre le précédent mode de garde (crèche, assistante maternelle ou foyer familial) et l'entrée à l'école maternelle. C'est un lieu dans lequel l'enfant va s'éveiller à la vie de groupe et aux rythmes scolaires. Entouré par une équipe de professionnelles de la Petite Enfance, chacun peut évoluer à son rythme, développer son autonomie et son sens de la vie en collectivité.

Le Jardin d'Enfants est implanté au sein d'une école maternelle, créant ainsi une véritable passerelle vers la scolarisation.

La structure dispose d'une salle de vie, d'un dortoir, d'un espace réservé au sein de la cantine d'une école maternelle, d'un jardin privatif et d'une salle de motricité (Partagée avec une école).

Régulièrement, l'équipe organise des activités, en partenariat avec des intervenants extérieurs : séances de baby gym avec le club des Bleuets de Figeac ou encore lecture avec l'association Lire à Figeac. Ponctuellement, le Jardin d'Enfants s'associe aux événements organisés par le Relais Assistantes Maternelles (Carnaval...).



L'équipe :

2 éducatrices de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et deux agents titulaires du CAP Petite Enfance.



santé  
famille  
retraite  
services



# « Les Coccinelles »

## Accueil de 2 ans à 4 ans



Du lundi au vendredi  
de 7h45 à 18h15.





## Où ?

Où se trouve le  
Jardin d'enfants ?

Dans l'enceinte de l'école  
maternelle Jean Marcenac



## Comment ?

Que dois-je faire pour  
inscrire mon enfant ?

Contactez la Directrice  
Nathalie GASTON  
au 05 65 33 43 47



## Qui ?

A partir de quel âge mon  
enfant peut-il entrer  
au Jardin d'enfants ?

La structure accueille les enfants  
qui ont deux ans révolus  
jusqu'à leurs quatre ans.



## Quand ?

A quel moment  
puis-je l'inscrire ?

La préinscription peut  
se faire avant la  
date anniversaire



## Quelles heures ?

Quels sont les horaires d'ouverture ?

Du lundi au vendredi  
de 7h45 à 18h15.

L'accueil de l'enfant peut se faire  
à temps complet (une journée entière)  
ou à temps partiel  
(minimum 3h)



## Combien ?

Combien me coûte la  
prestation ?

Les barèmes de la  
CAF et de la MSA  
sont appliqués.

